

JUSTIFICATION DE SA CRÉATION

Face notamment :

- i)- à la dégradation de l'environnement liée aux effets conjugués du changement climatique et de la pression d'une population de plus en plus nombreuse,
 - ii)- aux risques potentiels de conflits liés à l'usage des ressources naturelles disponibles;
 - iii)- aux perspectives de développement durable et paisible dans le bassin du Niger (Vision Partagée et la mise en œuvre du PADD);
 - iv)- à la problématique de gestion des données environnementales dans le bassin (données limitées, dispersées, peu capitalisées, etc),
 - v)- à la nécessité d'assurer une veille systématique des principales composantes de l'Environnement dans le bassin afin de mieux,
 - vi)- aux besoins d'avoir des informations élaborées pour éclairer leurs prises de décisions pour les projets de développement,
- ..., les Etats membres de l'ABN, ont décidé de la création de l'OBSERVATOIRE DU BASSIN DU NIGER (OBN) au sein du Secrétariat Exécutif, lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Yaoundé (Cameroun), les 8 et 9 janvier 2004. (session; relative à l'examen du rapport d'audit organisationnel et institutionnel de l'ABN).

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET OPERATIONNELS

- Organiser la collecte, le traitement et l'analyse des données nécessaires à un suivi de l'environnement du bassin en fédérant les producteurs de données;
 - Produire des indicateurs agrégés et une information complète sur l'état de l'environnement dans le bassin du fleuve Niger ;
 - Assurer une large diffusion des informations collectées et disséminer les résultats du suivi environnemental sous des formes appropriées ;
 - Mesurer et/ou évaluer les impacts environnementaux des réalisations ou actions passées , en cours ou en projet.
 - Analyser les informations et détecter les situations nécessitant une alerte des Centres de décisions/orientations ;
-
- Suivre les progrès et les tendances vers un développement durable du bassin ; etc.

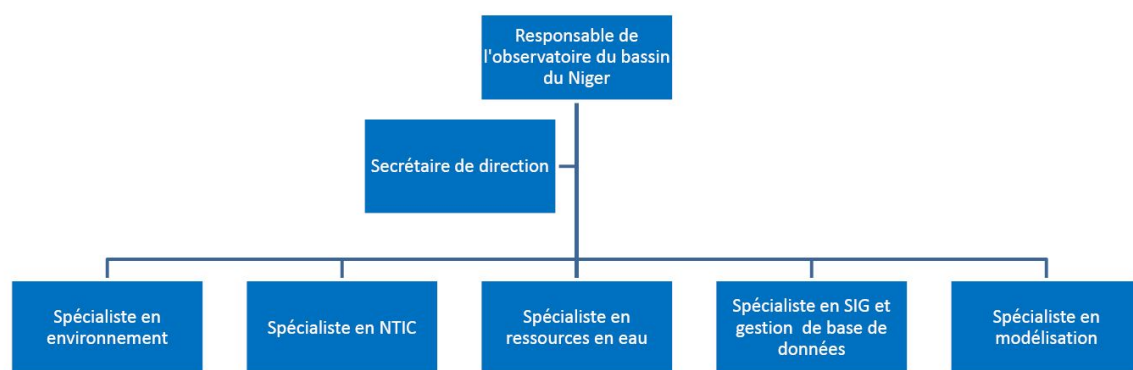
L'Observatoire du Bassin du Niger

Écrit par Administrator

Jeudi, 15 Septembre 2011 15:47

Responsable de l'Observatoire du Bassin du Niger p.i: M. **Didier Sèyivè ZINSOU**

Organigramme de l'ABN



■ Poste créé suite à une résolution de Conseil de Ministres de l'ABN
■ Poste issu de l'organigramme de 2005